

## ***Vertus curatives de la forêt de Vallin, où en est-on ?***



Dossier réalisé dans le cadre de l'Unité d'Enseignement Optionnelle (UEO) de l'Université Joseph Fourier : Zététique et auto défense intellectuelle

Kevin Bibet, étudiant à l'Université Alpes Sciences Humaines, L1 Histoire

Daniel Charbonnel, étudiant à l'Université des Alpes Sciences Humaines, L1 Histoire

Cyril Chardon, étudiant à l'Université des Alpes L1 Département Licence Sciences & Technologies

## **INTRODUCTION**

« Vertus curatives de la forêt de Vallin, où en est-on ? », tel est le sujet de notre étude, choisi parmi ceux proposés dans le cadre de l’unité d’enseignement optionnelle (UEO) « Zététique ».

La forêt de Vallin est située sur la commune de Saint Victor de Cessieu, Isère. On (qui ?) lui prête des « pouvoirs » et des vertus curatives. Il s’agit à priori de « croyances » populaires qui ne sont pas étayées par des faits indiscutables ou des études universitaires validées.

Le sujet indique clairement que cette question a déjà fait l’objet d’études, et qu’il convient de faire le point, en 2016, sur ces vertus curatives.

**La question que l’on peut donc se poser est : « En 2016, peut-on apporter des éléments nouveaux dans la connaissance des vertus curatives de la forêt de Vallin ? »**

Il faut donc définir la forêt, préciser les vertus qui lui sont attribuées, et ensuite conduire une analyse permettant de se faire une opinion sur le sujet et comparer, notamment avec une étude menée dans le cadre d’études universitaires par un groupe d’étudiantes en 2007.

- **Nos démarches**

Pour pouvoir traiter le sujet du dossier à réaliser dans le cadre de l’UEO Zététique, nous nous sommes rendus à deux reprises sur le site :

- Le 18 mars nous (Kevin Bibet et Daniel Charbonnel) avons rencontré M. Jean Daujas, ancien maire pendant 29 ans, natif de la commune,
- Le 28 mars, Daniel Charbonnel s'est à nouveau rendu sur le site pour des repères supplémentaires.

Pour compléter les témoignages, nous avons contacté M. Bernard Huguenotte, magnétiseur, qui enseigne à Savoie Radiesthésie (Associations des radiesthésistes, magnétiseurs, géobiologues de Savoie), Maison des Associations 67, rue Saint François de Sales à Chambéry, qui s'est déjà rendu sur le site.

- **Témoignages recueillis**

### **Témoignages**

- M. Jean Daujas, natif de la commune (verbatim de l’entretien in fine), qui nous a accordé un entretien de deux heures et fait visiter le site,
- M. Bernard Huguenotte, magnétiseur (voir compte rendu d’entretien téléphonique in fine) qui nous dit en parlant de la forêt de Vallin en général « *C'est un haut lieu énergétique. Globalement c'est un lieu lourd, au sens "chargé négativement du passé"* »,
- Une personne, anonyme, rencontrée par Daniel Charbonnel le 28 mars qui dit qu’elle habite Lyon, qu’elle vient dès qu’elle peut et que « ça lui fait du bien ». Elle est restée un long moment appuyée contre le gros arbre de la thébaïde,
- Un couple, anonyme, rencontré par Daniel Charbonnel le même jour, qui venait pour la deuxième fois. Le monsieur dit « *il faut y croire, mais après la première fois j'étais fatigué pendant 2 ou 3 jours* ».

NB : Nous n'avons rencontré ni M. Chavrot, ni M. Rostaing qui avaient fourni l'essentiel des témoignages en 2007. Pour pouvoir apprécier une évolution du dossier, il nous est apparu plus pertinent de faire appel à d'autres témoignages.



Une des particularités avancées est la qualité de l'eau. Pour avoir des éléments d'appréciation nous avons effectué des prélèvements et avons réalisé des analyses dans le cadre du Département Licence Sciences et Technologies (DLST) de l'Université Alpes sous la direction du Dr. Christophe Travalet,

Ci-contre : prélèvement de l'eau le 18 mars 2016

Avertissement : dans la première partie nous parlons des vertus curatives prêtées à certains éléments de la forêt de Vallin, ou de phénomènes ou manifestations « allégués ». Il s'agit de cerner les sujets d'étude. Pour cela nous nous appuyons sur des témoignages qui ne sont, bien entendu, pas vérifiés puisque l'objet même de l'étude est d'étudier méthodologiquement ces phénomènes.

## I) LA FORET DE VALLIN

- Sa situation géographique et son histoire



La forêt se situe sur la commune de Saint Victor de Cessieu, Isère ( $45^{\circ} 32' N, 5^{\circ} 23' E$ , à environ 500 m d'altitude). Elle s'étend sur plus de deux cents hectares dont une partie appartient à M. Rostaing et 62 hectares appartiennent à la commune depuis le rachat par la collectivité sous le mandat de M. Jean Daujas. La forêt faisait partie du domaine du château.

Le château, construit au XI<sup>e</sup> siècle par la famille de Vallin, a été pillé dès 1788 : commentaire de M. Jean Daujas « Les de Vallin possédaient un très grand domaine sur Chateauvillain et Saint Victor. La révolution a commencé ici, car les de Vallin étaient très durs avec les serfs. Les relations avec la commune ont toujours été tendues car les municipalités étaient

radicales-socialistes ». Le château a été remanié au XVIII<sup>e</sup>. Aujourd'hui une partie des anciens bâtiments est en ruine. Il reste cependant des corps de bâtiment imposant avec des toits hauts, selon l'architecture locale, des tours rondes dont l'une est couverte de tuiles écaillées vernissées. Il est actuellement la propriété de d'Olivier Auriol de Bussy.

- L'origine des vertus curatives

Il est difficile de savoir à quand remonte la « découverte de vertus curatives ». Selon M. Jean Daujas, né en 1939 : « Tout le monde le dit "une fois que tu es dedans, tu ne penses à rien", les gens qui ne se sentaient pas bien allaient se promener à la forêt de Vallin, après ils allaient mieux, déjà à l'époque de mon grand-père c'était comme ça. Dans les années 70-72, déjà des gens venaient dans la forêt de Vallin, puis Lili Chavrot a développé le mythe ».

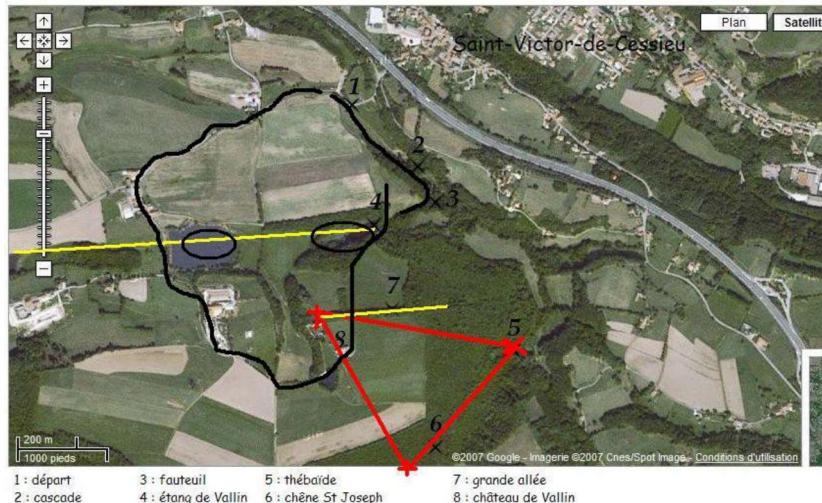
M. Jean Daujas parle ici de Louis Chavrot (qu'il appelle en temps qu'ancien camarade d'école primaire « Lili »). C'est un habitant de la commune, radiesthésiste et guérisseur, qu'un journaliste de l'Agence France Presse (AFP) a interviewé<sup>1</sup>; interview reprise par les journaux et les chaînes de télévision, et qui est apparemment à l'origine de la plupart des commentaires que l'on peut trouver sur internet quand on tape « Forêt de Vallin ». Nous n'avons pas pu rencontrer Louis Chavrot en raison de son âge (81 ans), mais nous avons utilisé les travaux d'une groupe d'étudiants ayant traité le même sujet en 2007, et l'ayant longuement fait parlé. Ce groupe avait aussi rencontré Thierry Rostaing le propriétaire d'une partie de la forêt. Les deux personnes ont tenu à leurs interlocutrices des propos teintés de références physiques (composition moléculaire de l'eau, ions négatifs, orages magnétiques, inversion de polarité), sans qu'ils ne maîtrisent rien de ce qu'ils affirment, n'ayant a priori aucune formation scientifique.

Comme expliqué supra, la pertinence de renouveler les mêmes interviews ne nous est pas apparue. Il nous a semblé préférable de prolonger l'étude.

#### • Une ambiance mystérieuse, autour de symboles

Autour de cette forêt règne une ambiance mystérieuse. Sur un document communiqué par M. Jean Daujas<sup>2</sup>, l'auteur identifie des symboles mystérieux. La « thébaïde », avec un gros arbre et une pierre octogonale. La légende veut que cette pierre ait été déplacée de manière mystérieuse.

Or M. Jean Daujas explique que c'est lui et un groupe de chasseurs, un jour de chasse bredouille, qui ont voulu voir ce qu'il pouvait y avoir de mystérieux dessous et qui ont déplacé la pierre.



<sup>1</sup> Dans les années 1980 selon Jean Daujas

<sup>2</sup> Document réalisé par des personnes venant d'Ardèche, s'intéressant à la question et ayant remis un exemplaire au maire de la commune.

Il est aussi question d'un **triangle** parfait qui relierait trois points symboliques : la chapelle du château, le chêne de Saint Joseph et la thébaïde. Dans le même document, on parle d'une **tête de chien** inscrite dans le paysage, dont un des yeux serait l'étang de Vallin. Tête de chien que le groupe étudiant de 2007 avait tracé (photo ci-dessus). Et même une simple croix (qui aurait été rouge) est sujet à interprétation et on évoque les Templiers (photo ci contre)

- **Ses points remarquables**

Dans la forêt, plusieurs points remarquables sont répertoriés. Ils constituent pour certains un « parcours guérisseur ». En compilant divers témoignages on arrive à cet « état des lieux » :

- **Le « Fauteuil du seigneur »,** un siège de pierres assemblées qui, selon la légende locale pourrait avoir été un autel druidique. Plus probablement ce « fauteuil » aurait été aménagé au XVIII<sup>e</sup> siècle pour permettre au seigneur local de se reposer. On attribue à ce « fauteuil » des phénomènes aussi mystérieux, relevant de propriétés telluriques. « *Ce lieu dégage une énergie impressionnante. Petit rapport d'analyse : Le tout vibre dans les 25000 uB<sup>3</sup>. J'ai mesuré chaque pierre constituant le fauteuil, la moyenne de vibration est dans les 14000 uB. Une veine d'eau passe strictement au milieu du siège, profonde de 53 mètres pour un débit de 5 m3/h. Une petite datation sur le petit menhir me donne une date de mise en place dans les 50 après JC.* ». Témoignage anonyme sur <http://energetiquementvotre.forumculture.net>



Photo : Jean Daujas et Kévin Bibet au fauteuil du seigneur

Témoignage de M. Bernard Huguenotte « *dans le détail, il y a des lieux très néfastes : par exemple, en aval du "siège" ou "trône" il y a eu des combats humains, et des entités, (esprits des tués) sont restées là, refusant ou ne pouvant monter vers la Lumière. Sur le lieu, c'est à peine "tenable"* ».

Est-ce à rapprocher des déclarations de M. Jean Daujas « - "Il y aurait eu des crimes juste avant la guerre de 14-18, sur un chêne il y avait une statue de Saint Joseph ancienne, et on dit que des personnes venaient la nuit déposer des fleurs probablement pour se faire pardonner de ce crime. On ne sait pas qui est mort, ma grand mère et les anciens en parlaient mais on ne connaît ni les assassins, ni les morts". »

- **La fontaine des lépreux** qui aurait des propriétés particulières du fait de la présence d'oxyde de fer et d'argile verte dans l'eau du ruisseau. Un mystère paraît entourer ce lieu : « *Ce lieu est maléfique ma cousine a été possédée son regard était diabolique et maintenant plus personne*

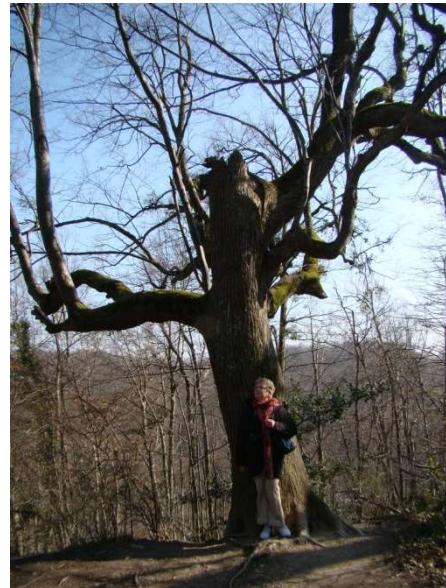
<sup>3</sup> uB = unité Bovis de mesure des « vibrations » en radiesthésie. Cette unité « inventée » par André Bovis n'a pas de reconnaissance scientifique (voir page 11).

*ne la reconnaît. Elle dit qu'elle a vu un homme avec une cape noir vers le fauteuil il se tient tout le temps là-bas à surveiller les gens. Il y a plein de démons et vers le ruisseau ou coule la petite cascade il y a l'esprit d'une femme diabolique aux longs cheveux noirs. Je me suis renseigné et apparemment il y a des gens qui auraient fait des sorcelleries, magie noire, là-bas ». Posté par killian, vendredi 28 août 2015 sur <http://lieuxsacres.canalblog.com>. (fautes d'orthographies corrigées par le rédacteur)*

Commentaire de M. Jean Daujas « une invention de Lili Chavrot, ça ! »

Aujourd'hui la fontaine des lépreux est dans une partie que nous ne pouvons pas visiter (propriété privée).

- **La Thébaïde :** Là aussi, ce sont des témoignages qui alimentent le sujet. "Je suis venue ici parce que je n'arrivais pas à avoir un deuxième enfant. Pendant dix ans, on a tout essayé, y compris l'insémination artificielle, mais rien. Arrivée en haut de la thébaïde, je suis tombée à la renverse, il s'est passé quelque chose de fort comme s'il y avait eu un déblocage", affirme une jeune femme, Isabelle Rabatel, qui est maintenant enceinte<sup>4</sup>. Photo de l'arbre de la thébaïde prise le 18 mars 2016.
- **Le chêne Saint Joseph.** Ce chêne vraisemblablement séculaire a reçu la foudre en 2005. Il a été détruit, il ne reste que la souche. Un autre chêne a été replanté. Les chênes font souvent l'objet d'une vénération particulière (Saint Louis ne rendait-il pas la justice sous un chêne, La Fontaine ne l'oppose-t-il pas au roseau ?).



**Les ondes :** des personnes affirment que les ondes affoleraient les boussoles, et même que dans certains endroits de la forêt, il n'y aurait pas d'oiseaux à cause de ces ondes<sup>5</sup>. Cette affirmation a été répétée le 28 mars à Daniel Charbonnel par une personne anonyme venant souvent dans la forêt.

**La chapelle du château :** M. Bernard Huguenotte a pu y pénétrer lors de sa visite sur le site. Voici ce qu'il rapporte « Alors que le taux vibratoire d'un homme est d'environ 9 000 uB, à l'emplacement où officie un prêtre ce taux monte généralement à environ 18 000 uB. Or, à Vallin « c'est une catastrophe, le prêtre doit se vider de son énergie et descendre en-dessous de 9 000 uB. C'est un endroit néfaste »

On voit qu'il existe une thématique générale à propos de cette forêt, que ce soit une identification de symboles ou des pouvoirs et des effets mystérieux, ayant... ou pas des vertus curatives. Toute la question est bien l'approche rationnelle de ces « phénomènes ».

## II) NOS TRAVAUX D'ETUDES DES PROPRIETES DES ELEMENTS DE LA FORET

Ils portent sur deux points :

- **L'analyse de l'eau :** elle a été faite au DLST, par une étude de complexométrie. L'enseignant qui nous accepté en cours est le Dr Christophe Travalet, chercheur au CNRS, au cours de cette

<sup>4</sup> Propos rapportés par le journaliste AFP

<sup>5</sup> Pages 14 & 15 du dossier « étudiant » de 2007.

expérience nous (Daniel, Cyril et un camarade de Cyril) avons analysé l'eau du robinet (expérience fait en TP) et l'eau de la rivière (expérience faite sur demande au Docteur Christophe Travelet) pour pouvoir comparer les différents résultats.

- **L'étude des phénomènes allégués par les divers témoins**, par une démarche zététique en utilisant le matériel pédagogique enseigné par l'enseignant Richard Monvoisin, docteur en didactique des sciences, chercheur associé au laboratoire Zététique, qui enseigne depuis 2004 la pensée critique à l'Université de Grenoble.

## 1) L'ANALYSE DE L'EAU



Photo : Cyril réalisant les analyses au DLST

En quoi consiste la complexométrie ? Au cours de cette manipulation, nous déterminons en premier lieu la dureté de l'eau par dosage complexométrique du calcium et du magnésium. Rappelons que la dureté c'est la somme des concentrations en cations métalliques mis à part de ceux des métaux alcalins et de l'ion d'hydrogène. Nous comparons dureté et conductivité cela nous permettra de conclure à la présence ou non d'autres espèces ioniques en solution.

Dans un premier temps, nous avons fait un dosage de la dureté totale en Ca<sup>2+</sup> et Mg<sup>2+</sup> de l'eau prélevée et de l'eau du robinet, nous avons prélevé, dans une fiole jaugée, 250ml d'eau, versé cette eau dans un erlenmeyer ajouté une solution tampon NH<sub>4</sub><sup>+</sup> (un demi tube à essai) et une pincée de N.E.T (noir ériochrome T). La couleur de l'eau est alors violette, on remarquera que l'on a travaillé à un ph constant ce qui fait que le N.E.T, du moins sa coloration, sera rouge-violet en présence de Mg<sup>2+</sup> et elle va virer au bleu lorsque tous les ions Mg<sup>2+</sup> sont complexés par l'E.D.T.A (acide éthylène diamine tétracétique). On a ensuite titré à l'aide d'une burette avec la solution d'E.D.T.A. (on ajoute goutte à goutte cette dernière dans notre mélange dans l'erlenmeyer) on observe alors un passage du violet au bleu dans les deux cas, eau du robinet et eau de Vallin. On a fait une répétabilité de nos dosages pour être sûrs, donc nous avons fait l'expérience trois fois pour l'eau de Grenoble et deux fois pour l'eau de Vallin car nous étions limités, nous n'avions que 2 litres de l'eau de Vallin. On regarde à quel volume d'E.D.T.A versé dans l'eau+NET+tampon notée V<sub>1</sub> on a stoppé le titrage (on stoppe le titrage lors du changement de couleur), grâce à une formule on peut connaître le nombre de moles d'ions alcalino-terreux, c'est-à-dire les ions calcium et magnésium.

Pour déterminer la quantité de Ca<sup>2+</sup> et Mg<sup>2+</sup> séparée, on refait le même protocole sauf que cette fois la solution tampon est remplacée par de la soude et le N.E.T par de l'indicateur PATTON et REEDER, on attend là aussi le passage d'une solution violette à une solution bleue, on note cette fois le volume V<sub>2</sub> de solution d'E.D.T.A. titré. On peut par la suite calculer les ions Ca<sup>2+</sup> et Mg<sup>2+</sup>.

**Tableau de comparaison entre l'eau du robinet de Grenoble et l'eau de Vallin pour la partie de l'analyse de la dureté de l'eau : (première partie de l'expérience)**

		Dosage 1	Dosage 2	Dosage 3	Valeur moyenne
Eau de Vallin	Volume d'eau versé (ml)	250	250		250
	Volume EDTA versé (ml)	11.2	11.6		11.4
Eau de Grenoble	Volume d'eau versé (ml)	250	250	250	250
	Volume EDTA versé (ml)	10.1	9.3	8.3	9.2

Calcul de la concentration molaire en ions magnésium et calcium :

Expression analytique de la concentration molaire :

$$C_{\text{Ca}^{2+} + \text{Mg}^{2+}} = \frac{C(\text{EDTA}) \times V(\text{EDTA})}{V(\text{eau dosée})} = C_{\text{EDTA}} \times V_{\text{EDTA}} \times 1/250 \times 10^{-3}$$

(C(EDTA) pour l'eau du robinet était de 0.053 mol.L<sup>-1</sup> et C(EDTA) pour l'eau de Vallin était de 0.045 mol.L<sup>-1</sup> cela n'affecte en rien la détermination de la concentration de ces ions)

Nous avons alors trouvé que la concentration molaire en ions magnésium et calcium pour l'eau du robinet était de  $1.95 \times 10^{-3}$  mol.L<sup>-1</sup> alors que celle de l'eau de Vallin est de  $2.05 \times 10^{-3}$  mol.L<sup>-1</sup>. On remarque déjà que ces deux valeurs semblent assez proches. Peut-être y a-t-il une différence entre la concentration molaire de ces deux ions ? C'est ce que nous allons vérifier grâce à la deuxième partie de l'expérience sur le dosage de Ca<sup>2+</sup> et Mg<sup>2+</sup>.

	Dosage 1	Dosage 2	Valeur moyenne
Volume d'eau dosée ml	250	250	250
Volume EDTA versé (ml) V2	10.9	11.3	11.1

#### Tableau pour les résultats d'analyse de l'eau de Vallin avec le test indicateur de Patton et Reeder.

Grâce au volume EDTA versé pour qu'il y ait eu coloration on peut déterminer la concentration des ions calcium et magnésium.

On en déduit l'expression analytique de la concentration en ion calcium :

$$C_{Ca^{2+}} = C_{EDTA} \times V_2 \times 1/V_{eau \ dosée}$$

On passe à l'expression numérique qui est  $C_{Ca^{2+}} = 0.045 \times 11.1 \times 10^{-3} \times 1/250 \times 10^{-3} = 1.99 \cdot 10^{-3}$  mol.L<sup>-1</sup>.

Par une simple soustraction on trouve la valeur de  $C_{Mg^{2+}} = 2.05 \times 10^{-3} - 1.99 \times 10^{-3} = 6 \times 10^{-5}$  mol.L<sup>-1</sup>.

Avant toute conclusion on a remarqué une cinétique « plus lente » de changement de couleur à l'équivalence dans le cas de l'eau de Vallin par rapport à l'eau du robinet. Cela peut être dû à plusieurs facteurs comme par exemple une eau froide donc la réaction se fait plus lentement. En effet les bouteilles étaient restées dans la voiture de Cyril et il avait fait froid pendant la nuit.

On va maintenant donner leurs concentrations en mg/L, c'est ce qui est marqué sur les étiquettes des bouteilles d'eau. Pour cela il faut utiliser la relation suivante  $C_{Ca^{2+}} (\text{mg/L}) = C_{Ca^{2+}} (\text{mol/L}) \times M$  (masse molaire de l'élément en  $\frac{\text{mg}}{\text{L}}$ ), on notera que la masse molaire du Ca<sup>2+</sup>  $M_{Ca^{2+}} = 40.08 \times 10^{-3}$  mg/L et celle du Mg<sup>2+</sup>  $M_{Mg^{2+}} = 24.32 \times 10^{-3}$  mg/L.

On trouve alors une concentration en ion calcium de 80.08 mg/L et une concentration en ion magnésium de 0.13 mg/L.

On peut donc en conclure que ce ne sont pas les ions présents dans cette eau de Vallin qui seraient responsables d'éventuelles guérisons. En effet, s'il l'on prend la concentration en ions calcium on trouve 80 mg/L ce qui est proche de celle de l'eau d'Evian. De plus nous avons mesuré le ph de cette eau, nous avons trouvé un ph de 7, en somme celui d'une eau normale. Mais il y a des limites à ce que nous avons trouvé, comme par exemple le fait que nous ne pouvons mesurer que la concentration de ces deux ions alors qu'il peut y en avoir plus, de ce fait il faudrait faire des analyses plus poussées comme par exemple en laboratoire. Le protocole idéal serait de faire exactement le même en rajoutant le double aveugle, de ce fait il faut que le prélèvement de l'eau ne présente pas de dépôt ou autre marque permettant de reconnaître que c'est l'eau de Vallin, de façon à ce que les scientifiques qui vont expérimenter l'eau ne sachent pas si c'est l'eau de Vallin ou une eau banale. Celui qui va analyser les résultats ne devra pas savoir d'où proviennent les bouteilles et ne devra pas voir la réaction d'équilibre et devra juste calculer pour pouvoir exploiter les différents résultats.

#### 2) L'ETUDE DES PHENOMENES ALLEGUES PAR LES DIVERS TEMOINS A LA LUMIERE D'UNE ETUDE ZETETIQUE

Dans cette partie du dossier nous allons travailler sur les différents arguments relevés lors de nos investigations contenant à la fois des interviews tels que ceux effectués avec M. Jean Daujas (ancien maire de Saint Victor de Cessieu) et M. Bernard Huguenotte (formateur à l'association des magnétiseurs de Savoie), mais aussi des arguments relevés sur des sites internet qui semblent incontestablement donner de la texture aux mythes et légendes urbaines auxquelles s'apparente la forêt de Vallin.

Les techniques enseignées dans le cours de zététique nous permettront de relever les sophismes, effets et biais de raisonnements dans les arguments entendus à propos de cette forêt. Nous relèverons donc les arguments non pas par thèmes (Thébaïde, croix rouge, fontaine des lépreux etc..) mais dans l'ordre des sources auxquelles nous avons eu à faire afin de ne pas effectuer d'amalgame dans l'authenticité des raisonnements tel que les arguments d'un internaute à ceux d'un magnétiseur thérapeute et de ceux de l'ancien maire de la commune. Nous privilégierons des acteurs auxquels nous avons clairement eu affaire dans le cadre de ce dossier plutôt qu'à des anonymes d'internet.

**a/ Arguments relevés du témoignage de M. Jean Daujas, ancien maire de la commune de Saint Victor de Cessieux qui a eu la bienveillance de nous faire visiter le site :**

*« Tout le monde le dit "une fois que tu es dedans, tu ne penses à rien", les gens qui ne se sentaient pas bien allaient se promener à la forêt de Vallin, après ils allaient mieux, déjà à l'époque de mon grand-père c'était comme ça. Dans les années 70-72, déjà des gens venaient dans la forêt de Vallin, puis Lili Chavrot a développé le mythe ».*

Nous pouvons tout d'abord relever un argument appelé dans le matériel épistémologique, la « généralisation abusive », un abus de langage que nous relevons dans le propos : « *Tout le monde le dis* » permettant d'étayer le propos suivant qui semble de suite plus pertinent : « *Une fois que tu es dedans, tu ne penses plus à rien* ». Et justement le fait de ne plus penser à rien lors d'une balade, dans cette forêt précisément est-il une spécificité due à ce lieu ?

Il semblerait que non puisque c'est un phénomène que l'on appelle l'attention involontaire passive, un phénomène qui se passe dans notre cerveau lorsque nous marchons dans un jardin ou une forêt, que nous conduisons, que nous lisons, regardons la télévision. En effet cette « attention involontaire » est un processus automatique qui ne nécessite pas l'intérêt d'être conscient, et permet donc aux marcheurs dans le cadre de la forêt de Vallin de ne penser à rien.

Pour ce qui est que « *les gens qui ne se sentent pas bien allaient se promener à la forêt de Vallin* », cet argument semble tout à fait simple à expliquer en utilisant le matériel épistémologique de l'enseignant en zététique et autodéfense intellectuelle Richard Monvoisin appelé « *rasoir d'Occam et principe de parcimonie* » qui explique qu'il ne sert à rien de multiplier les entités plus que de raison, nous sommes donc capables de toujours trouver l'explication la plus simple et rationnelle à un problème sans accumuler de raisons presque ésotériques. En effet si les gens qui ne se sentent pas bien vont se promener dans une forêt, ils vont en premier lieu s'aérer et se dépenser par la marche, mais aussi se « vider la tête » par le processus de l'attention involontaire que nous avons exposé supra.

Optionnellement nous pouvons aussi relever un « argument d'historicité » dans la phrase : « *Dans les années 70-72, déjà des gens venaient dans la forêt de Vallin* », ajoutant encore une fois un argument tentant d'étayer la véracité de cette forêt de par son histoire relativement lointaine

*« J'ai déjà vu des gens qui ont vécu des choses, qui ressentaient des choses sur le fauteuil et qui disaient par exemple : "C'est très fort je ne reviendrais pas" »*

Dans cet argumentaire, il est très difficile de relever des objets pertinents pour le dossier au vu du côté nébuleux de cette phrase. M. Jean Daujas nous explique qu'il a été un témoin oculaire d'un phénomène qui lui semblait inexplicable, mais dans le cadre où l'on ne peut se baser sur des témoignages sans preuves scientifiquement recevables, nous pouvons réfuter celui-ci sans preuves, c'est ce que l'on appelle dans l'outillage critique selon l'enseignant Richard Monvoisin un « *Onus Probandi* » ou quand la charge de la preuve revient à celui qui prétend. M. Jean Daujas nous apporte des arguments qu'il ne peut physiquement prouver, cet argument n'est donc pas exploitable.

*« La thébaïde, c'est nous qui l'avons déplacée pour voir ce qu'il y avait dessous. On était parti à la chasse à la bécasse et comme on est revenu bredouille, on a déplacé la pierre pour savoir, mais on a rien trouvé ».*

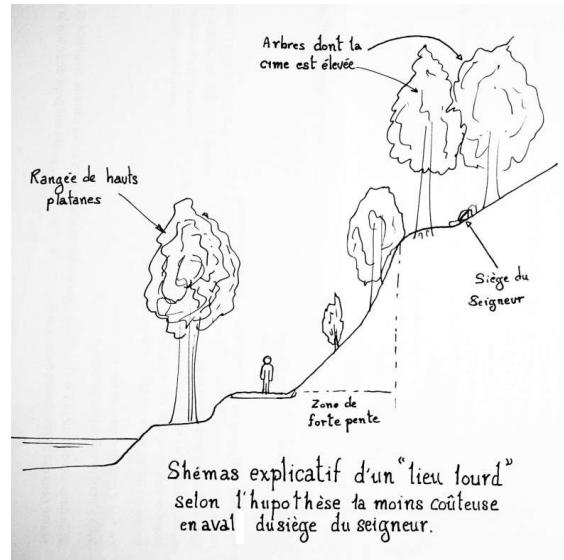
Nous voilà donc face à une démythification concrète d'un des monuments représentatifs de la forêt de Vallin : la pierre de la thébaïde (nommée tel quel par Lili Chavrot) qui est reconnue par le fait qu'elle aurait mystérieusement été retournée dans une position non naturelle. Il n'est donc pas question « d'entités » ou « d'énergies » mais bien d'une action humaine due à la curiosité de M. Jean Daujas et ses amis chasseurs, qui voulaient soulever (au sens figuré comme au sens littéral) une ancienne légende urbaine selon laquelle juste avant de partir à la guerre en 1914, des hommes du village de Saint-Victor-de-Cessieux auraient laissé des messages dans une bouteille qu'ils auraient cachés sous cette Pierre. *« Il y aurait eu des crimes juste avant la guerre de 14-18, sur un chêne il y avait une statue de Saint Joseph ancienne, et on dit que des personnes venaient la nuit déposer des fleurs probablement pour se faire pardonner de ce crime. On ne sait pas qui est mort, ma grand-mère et les anciens en parlaient mais on ne connaît ni les assassins, ni les morts ».*

Nous avons là de nouveau du grain à moudre pour les étudiants de zététiques ! Ce que nous pouvons déduire par ces propos, c'est qu'il semblerait que cette histoire ait tout d'une légende. En effet on ne sait pas qui est mort, qui a tué, ni même l'origine concrète de cette histoire puisque seul les anciens en parlaient et essentiellement entre eux.

#### b/ Arguments relevés du témoignage de M. Bernard Huguenotte, formateur à l'Association des magnétiseurs de Savoie lors d'un entretien téléphonique avec Daniel Charbonnel :

*« C'est un haut lieu énergétique. Globalement c'est un lieu lourd, au sens "chargé négativement du passé"; dans le détail, il y a des lieux très néfastes : par exemple, en aval du "siège" ou "trône" il y a eu des combats humains, et des entités, (esprits des tués) sont restées là, refusant ou ne pouvant monter vers la Lumière. Sur le lieu, c'est à peine "tenable" [...] »*

Tout d'abord, définissons ce qu'est un lieu dit lourd : cela semble être un lieu où l'on ne se sent pas à son aise, où nous ressentons généralement un sentiment d'infériorité et d'oppression. Nous pouvons assez aisément expliquer par un schéma de coupe de terrain de la situation du lieu ce pourquoi M. Bernard Huguenotte ressent cette sensation en proposant une hypothèse beaucoup moins coûteuse que l'explication des entités :



Nous pourrons remarquer que la configuration des lieux semble être pour beaucoup dans cette sensation d'infériorité de par le fait que les arbres peuvent sembler beaucoup plus grands qu'ils ne le sont grâce à la pente. Cela donne en géographie physique une situation d'encaissement qui fait que celui qui use du sentier peut se sentir oppressé et tout petit par rapport à la végétation qui l'entoure.

*« Alors que les taux vibratoire d'un homme est d'environ 9 000 uB, à l'emplacement où officie un prêtre ce taux monte généralement à environ 18 000 uB. Or, à Vallin « c'est une catastrophe, le prêtre doit se vider de son énergie et descendre en-dessous de 9 000 uB. C'est un endroit néfaste »*

Quelle est donc cette unité de mesure « uB » ? Cette unité non prouvée et non utilisée dans le monde scientifique à proprement parler est en fait appelé unité Bovis. Voici donc ce qu'en dit Wikipédia : *« L'unité Bovis est une unité de mesure parfois utilisée en radiesthésie. Son invention a été attribuée au radiesthésiste français Alfred Bovis. Elle exprimerait le supposé taux vibratoire ou la supposée énergie cosmo-tellurique d'un lieu ou d'un corps, mais sa définition varie suivant les auteurs puisqu'il n'existe aucun moyen de la mesurer avec les outils de la physique conventionnelle. »*. Relevons bien qu'il est clairement écrit qu'il n'existe aucun moyen de mesurer la dite énergie cosmo-tellurique avec des outils scientifiques. Il nous est donc impossible de vérifier cette affirmation nous démontrant que jusqu'à preuve du contraire cet argument en faveur de la forêt de Vallin et ses lieux annexes tel que la chapelle dont nous parle M. Bernard Huguenotte dans l'interview n'est pas scientifiquement recevable.

*« Je me souviens aussi d'un chêne de la partie supérieure, (en-dessous d'un sentier) pas encore très gros puisque j'ai pu le prendre dans mes bras. Je me suis senti emporté dans un sommeil de "bienheureux", d'une douceur infinie. J'ai résisté ferme en me séparant de l'arbre aussitôt, car pour moi ce n'était pas le moment de dormir. Ce qui montre aussi qu'il y a du bon dans cette forêt ».*

Des propos qui peuvent s'expliquer sans avoir recours à des explications surnaturelles, tout d'abord par le phénomène de la marche à pieds qui permet de se « vider la tête », puis la dépense en énergie (calorique) du corps due à l'effort physique. Ces deux phénomènes ajoutés en plus au calme de la forêt pourraient permettre d'expliquer concrètement ce pourquoi M. Bernard Huguenotte se soit senti assoupi une fois arrêté contre un arbre. Effectivement il y a du bon dans cette forêt, elle permet aux promeneurs de s'aérer, se dépenser et se vider la tête des tracas du quotidien (comme toutes les forêts où lieux de promenades calmes en règle générale).

#### c/ Arguments relevés auprès de personnes anonymes lors d'une deuxième sortie d'investigation effectuée par Daniel Charbonnel à la forêt de Vallin :

##### Témoignage d'une personne qui est restée un moment dos contre le gros arbre de la Thébaïde :

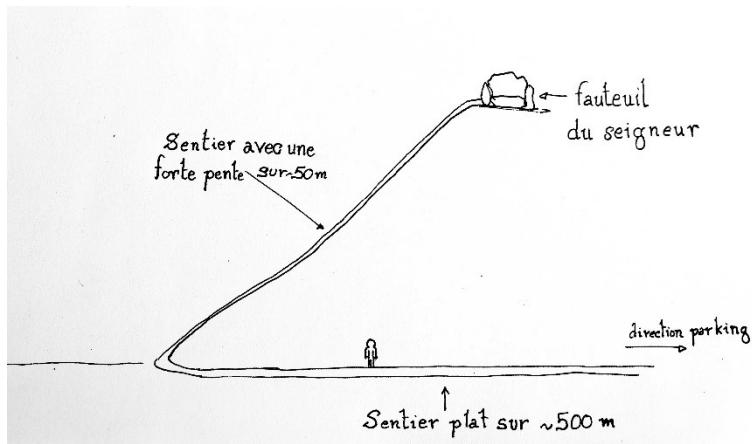
*« Je viens de Lyon, et je viens dès que je le peux. Je me sens bien, ça me fait du bien d'être ici »*  
L'explication est encore une fois donnée ci-dessus.

##### Témoignage d'un couple qui se promenait dans la forêt de Vallin :

*« C'est la deuxième fois que nous venons dans la forêt de Vallin, la première fois j'ai été fatigué pendant deux à trois jours »* (à noter que la personne interrogée ne semblait pas sportive du tout). Une fatigue tout à fait normale, puisque la promenade dans cette forêt demande de marcher une distance relativement grande, comporte des montées plutôt abruptes (voir l'hypothèse du fauteuil des seigneurs à la page suivante) et de plus si la personne n'est pas sportive, cela aura pour conséquence une sensation de fatigue physique importante.

## **Une hypothèse sur le sentiment de grande fatigue ou de mal-être ou d'endormissement par rapport au siège du seigneur :**

Suite à notre sortie terrain du 18 mars 2016, nous avons pensé à l'hypothèse la plus probable et la moins coûteuse. En effet il semblerait que certaines personnes en s'asseyant dans le dit « fauteuil des seigneurs » se sentent mal, assoupis, voire semblant avoir clairement de véritables hallucinations. Nous avons remarqué que le sentier qui nous mène sur le lieu en question comporte tout d'abord un sentier plat sur 500 mètres et les 50 derniers mètres jusqu'au fauteuil de pierre sont sur une forte pente de terre avec des végétaux et arbustes en travers.



Cette pente abrupte qui fait suite à une longue distance de sentier plat peut fatiguer bon nombre de personnes peu sportives qui ont tenté de garder le même rythme sur la montée que sur le plat. Une fois arrivé au fauteuil du seigneur il est fort probable que l'accélération soudaine du rythme cardiaque, la fatigue et aussi la croyance en des forces surnaturelles puisse tromper les sens d'une personne non avisée.

Ces faits que nous avons remarqués lors de notre sortie, ont pu être vérifiés auprès de M. Jean Daujas, qui une fois arrivé au fauteuil après cette forte pente, a demandé à ce que l'on fasse une pause d'une dizaine de minutes.

### **III) PISTES COMPLEMENTAIRES DE RECHERCHE**

Afin d'approfondir l'étude des phénomènes allégués de la forêt de Vallin, d'autres pistes pourraient être explorées ; elles ne l'ont pas été, soit par manque de temps, soit pour des raisons évidentes d'impossibilité dans le cadre qui était le nôtre (comme les expériences faisant appel à de nombreux participants telles que décrites ci-dessous).

Ces pistes d'étude et d'analyse ultérieures peuvent être :

- L'analyse du champ magnétique
- Une analyse complémentaire de l'eau
- Une étude des effets de la forêt sur les eczémas.

1) **L'ANALYSE DU CHAMP MAGNETIQUE :** Lors de leur visite, Daniel et Kevin se sont munis d'une boussole pour vérifier les dires de certaines personnes sur « l'affolement » des boussoles. Ils n'ont constaté aucun phénomène : le Nord magnétique est resté imperturbablement marqué au Nord.

La démonstration étant faite il ne paraît pas utile de mobiliser d'autres moyens pour valider ce constat.

## **2) UNE ANALYSE COMPLEMENTAIRE DE L'EAU**



Sur cette photo prise par Daniel on remarque qu'il y a une sorte de boue marron/orangé au fond de la rivière, on peut se demander de quoi il s'agit ? Est-ce de l'oxyde de fer ? Provient-il de roches riches en fer ? De pollution humaine ? D'argiles ? Ou d'algues avec un phénomène d'efflorescence (phénomène de perte d'eau de cristallisation pouvant aboutir à la transformation en poudre de certains cristaux) ?

Pour connaître la composition de cette eau, des analyses complémentaires seraient nécessaires. Pour des raisons de coût, elles ne peuvent être effectuées dans le cadre de cette étude.

## **3) UNE ETUDE DES EFFETS DE LA FORET SUR LES ECZEMAS.**

Nous savons, tout du moins on nous a affirmé (Louis Chavrot, dossier 2007), que cette eau guérit des maladies de la peau comme l'eczéma. L'un des facteurs de l'eczéma est le stress du patient. Or si le patient croit dur comme fer que l'eau est miraculeuse et qu'il va guérir, son stress ne va-t-il pas diminuer ? L'eau aurait alors un effet placebo car seul le patient « agit sur lui-même » en stressant moins. Il se peut cependant que le patient ne soit pas stressé et qu'il ait de l'eczéma donc il se peut qu'il y ait quelque chose dans l'eau de la rivière comment en être sûr ?

Le groupe de 2007 avait déjà un protocole expérimental pour ce cas-là. On peut rajouter quelques conditions de plus au protocole du groupe de 2007, mais le principe du protocole reste le même :

- on constitue deux groupes de malades (A et B) souffrant d'eczéma qui ne doivent pas savoir qu'ils se trouvent dans le cadre d'une étude scientifique pour ne pas influencer sur l'effet placebo ou non de l'eau de la rivière de Vallin, on effectue donc un test en double aveugle. Les groupes A et B sont constitués d'hommes et femmes de tous âges et de même caractéristiques physiques pour pouvoir faire deux groupes comparables, et on leur demande au préalable s'ils sont stressés. Le groupe A est conduit dans la forêt de Vallin et le groupe B dans une forêt aux caractéristiques comparables (relief, végétation,...). On demande à des médecins de regarder l'évolution de l'eczéma dans les deux groupes, on fait des statistiques et on analyse les résultats.
- de plus on constitue un blanc (deux groupes témoins de personnes souffrant d'eczéma qui ne sont jamais allées dans la forêt). Le groupe C est constitué des personnes n'ayant pas de traitement pour soigner l'eczéma et le groupe D des personnes ayant un traitement.
- on demande à des médecins de suivre l'évolution de la maladie dans les deux groupes C et D pour pouvoir comparer avec l'analyse des résultats des groupes A et B.

### Quels résultats peut-on attendre ?

Postulat :	Le groupe C (témoin non traité) ne connaît pas d'amélioration		Conclusions
	Le groupe D (témoin traité) connaît une amélioration		
Scénario 1	Groupe A	Groupe B	Les forêts (Vallin ou autre) n'ont aucune vertu du point de vue curatif
	Vallin	Autre forêt	
	Pas d'amélioration (idem C)	Pas d'amélioration (idem C)	
Scénario 2	Groupe A	Groupe B	Les forêts (Vallin ou autre) ont des vertus curatives en matière d'eczéma (1)
	Vallin	Autre forêt	
	Amélioration constatée (idem D)	Amélioration constatée (idem D)	
Scénario 3	Groupe A	Groupe B	La forêt de Vallin a des vertus particulières que l'on ne retrouve pas dans les autres (2).
	Vallin	Autre forêt	
	Amélioration constatée (idem D)	Pas d'amélioration (idem C)	

- (1) On peut en effet conclure que ce n'est pas la forêt de Vallin qui a des vertus particulière mais les forêts en général car elle permette de se sentir mieux dans son corps, de respirer du bon air, de moins stresser donc d'entraîner la disparition de l'eczéma.
- (2) Si le groupe de la forêt de Vallin a une évolution positive par rapport au groupe de la forêt « quelconque » alors on pourrait déduire que la forêt de Vallin a certaines vertus curatives particulières.

### IV) CONCLUSION

En dehors des études faites dans le cadre universitaire de l'UE Zététique, il ne semble pas exister de démarches scientifiques tendant à valider des éventuelles vertus curatives.

Neuf ans après le précédent dossier d'un groupe d'étudiantes dans le même cadre universitaire et après plusieurs semaines de travail, comment peut-on répondre à la problématique « En 2016, peut-on apporter des éléments nouveaux dans la connaissance des vertus curatives de la forêt de Vallin » ?

Les seuls éléments que nous ayons pu utiliser pour « activer » ce dossier sont des témoignages (M. Jean Daujas l'ancien maire, des promeneurs dans la forêt, M. Bernard Huguenotte un magnétiseur, le dossier de 2007 pour les dires de Lili Chavrot). En dehors de « on-dit », il ne semble pas exister de preuves.

Les deux orientations de nos recherches :

- La chimie avec une analyse de l'eau,
- La zététique qui nous donne les outils pour « douter » des phénomènes rapportés par divers témoins

permettent d'écrire :

- Les paramètres chimiques de l'eau de Vallin ne la distingue pas d'une eau ordinaire. D'autres analyses pourraient compléter ce résultat, elles n'ont pas été menées pour les raisons exposées ci-dessus,
- Les témoignages peuvent tous s'expliquer par une analyse zététique.

**Pour conclure**, et pour répondre clairement à la question posée : **nous en sommes en 2016 au même niveau qu'en 2007**, à savoir que des personnes disent ressentir des effets particuliers, voire constater des guérisons, mais qu'aucun élément scientifique ne permet de valider.

Mais cette approche rationnelle doit-elle nous amener à affirmer que la forêt de Vallin n'a absolument aucune vertu curative ? Ou faut-il conclure que, si à l'évidence cette forêt ne peut pas soigner des cancers et qu'il serait même dangereux de le croire, la forêt a pour certaines situations les mêmes vertus curatives que toutes les forêts, celles qui procurent le calme, le bon air, la sérénité du lieu... mais pas plus ? Nous pourrions aussi émettre l'hypothèse d'un effet placebo, pour ceux qui croient en la mystique de ce lieu. Mais cela justifierait d'ouvrir un nouveau dossier sur les vertus curatives de l'effet placebo.

\* \* \* \* \*

## **REMERCIEMENTS**

Nous tenons à remercier :

M. Jean Daujas, ancien maire de Saint Victor de Cessieu, natif de la commune qui a été une « mémoire » et un guide utile,

M. Bernard Huguenotte, formateur magnétiseur, qui a très gentiment accepté de témoigner sur son expérience de la forêt de Vallin,

Dr Christophe Travalet, professeur à l'Université Grenoble Alpes (DLST), chercheur au CNRS, qui a accepté d'ouvrir son laboratoire pour les analyses de l'eau de Vallin par Cyril, et d'en valider le résultat.

## **BIBLIOGRAPHIE, SITOGRAPHIE**

Dossier d'étude réalisé par un groupe d'étudiantes en 2007 dans le cadre de l'UEO Zététique

Documents remis par M. Jean Daujas

Site <http://www.cortecs.org>

Site <http://lieuxsacres.canalblog.com>

Site <http://energetiquementvotre.forumculture.net>

Site <http://www.futura-sciences.com>

## **ANNEXES**

Verbatim de l'entretien avec M. Jean Daujas

Compte rendu d'entretien téléphonique avec M. M. Bernard Huguenotte

Fiche de résultats d'analyse d'eau par complexométrie

## ANNEXES

### **VERBATIM DE L'ENTRETIEN AVEC M. JEAN DAUJAS**

#### **Les origines du mythe :**

- "Dans les années 70-72, déjà des gens venaient dans la forêt de Vallin puis Lili Chavrot a développé le mythe."
- "Tout le monde le dit : "une fois que tu es dedans tu ne penses à rien", les gens qui se sentaient pas bien allaient se promener à la forêt de Vallin et ensuite ils allaient mieux, déjà à l'époque de mon grand père c'était comme ça".

#### **Ce qu'a vu le maire :**

- "A une période venaient des médecins, infirmiers et infirmières qui allaient se ressourcer (années 80)"
- "J'ai déjà vu des gens qui ont vécu des choses, qui ressentaient des choses sur le fauteuil et qui disait par exemple : "C'est très fort je ne reviendrais pas" ".
- "On voit beaucoup de monde qui vient sur le fauteuil du seigneur, d'ailleurs c'est devenu un sujet de brouilles entre les promeneurs et les chasseurs".

#### **Les origines du château de Vallin:**

- Construction du château au XI<sup>e</sup> siècle,
- De Vallin régnait à Chateauprétier et Saint Victor, ils possédaient un très grand domaine.
- 1788: La révolution a commencé ici, car les de Vallin étaient très dure avec les serfs. Depuis les relations entre les de Vallin et la commune sont tendues. Tensions qui ont perdurées jusqu'en 1979 car commune de Vallin était socialiste radicale.

#### **Le fauteuil du seigneur :**

- "Quand j'étais petit le fauteuil du seigneur existait déjà, mais il y en avait d'autres aussi. Notre instituteur expliquait que c'était là où se reposait le comte aux alentours du XVIII<sup>e</sup> siècle".

#### **La croix rouge:**

- "Était un chemin qui autrefois reliait Grenoble à Lyon qui existait déjà sur le cadastre de Cassini".

#### **Le ruisseau des combes :**

- "Prend sa source à l'étang de Saint Joseph

#### **Statut de Saint Joseph:**

- "Il y aurait eu des crimes juste avant la guerre de 14-18, sur un chêne il y avait une statue de Saint Joseph ancienne, et on dit que des personnes venaient la nuit déposer des fleur probablement pour se faire pardonner de ce crime".
- "On ne sait pas qui est mort, ma grand mère et les anciens en parlaient mais on ne connaît ni les assassins, ni les morts"

#### **Fontaine des lépreux :**

- "Une invention de Lili Chavrot ça."

#### **Thébaïde:**

- "C'est nous qui l'avons déplacée pour voir ce qu'il y avait dessous. On était parti à la chasse à la bécasse et comme on est revenu bredouille, on a déplacé la pierre pour savoir, mais on a rien trouvé".

#### **Qui est Lili ? :**

" Lili a dressé sa propre histoire sur la forêt, il est passionné par les lieux, mais attention il en fait des contes, il n'est pas dans une démarche historienne"

#### **Les Combes :**

- "Un ruisseau à eau ferrugineuse, selon Chavrot elle soignerait d'un peu tout"

**COMPTE RENDU D'ENTRETIEN TELEPHONIQUE AVEC M. M. BERNARD HUGUENOTTE**, magnétiseur, le 28 mars 2016. M. Huguenotte enseigne à Savoie Radiesthésie (Associations des radiesthésistes, magnétiseurs, géobiologues de Savoie) Maison des Associations 67, rue Saint François de Sales à Chambéry.

M. Bernard Huguenotte est allé une fois sur le site. Il y a ressenti de forts phénomènes.

Voici ce qu'il en dit d'une manière générale : « *C'est un haut lieu énergétique. Globalement c'est un lieu lourd, au sens "chargé négativement du passé" ; dans le détail, il y a des lieux très néfastes : par exemple, en aval du "siège" ou "trône" il y a eu des combats humains, et des entités, (esprits des tués) sont restées là, refusant ou ne pouvant monter vers la Lumière. Sur le lieu, c'est à peine "tenable"* ».

Sur des points précis :

- A certains endroits de la forêt, il s'est senti perturbé, « *presque nauséieux* ».
- Sur l'aspect thérapeutique.
- Pour M. Huguenotte il y a dans la forêt plusieurs endroits régénérateurs. « *En haut* », notamment « *on se sent bien, l'esprit fonctionne de façon calme, on ressent un bien-être* ». Par contre pour lui, « *le siège du Seigneur n'est pas transcendant* ».
- Il a pu visiter la chapelle du château. Alors que les taux vibratoire d'un homme est d'environ 9 000 uB (\*), à l'emplacement où officie un prêtre ce taux monte généralement à environ 18 000 uB. Or, à Vallin « *c'est une catastrophe, le prêtre doit se vider de son énergie et descendre en-dessous de 9 000 uB. C'est un endroit néfaste* »
- Il « *se souvient aussi d'un chêne de la partie supérieure (en-dessous d'un sentier), pas encore très gros puisque j'ai pu le prendre dans mes bras. Je me suis senti emporté dans un sommeil de "bienheureux", d'une douceur infinie. J'ai résisté ferme en me séparant de l'arbre aussitôt, car pour moi ce n'était pas le moment de dormir. Ce qui montre aussi qu'il y a du bon dans cette forêt* ».

NB : les textes entre « » et en italique sont des retranscriptions exactes des déclarations de M. Bernard Huguenotte.

**FICHE DE RESULTATS D'ANALYSE D'EAU PAR COMPLEXOMETRIE** (fichier séparé)